COMMUNIQUE DE JEAN-PAUL LECOQ
Maire de Gonfreville-l'Orcher
Conseiller départemental de la Seine-Maritime

PLAN DE CASSE INDUSTRIEL CHEZ LAFARGE :

LE GOUVERNEMENT EST COMPLICE,

IL DOIT RENDRE DES COMPTES

La veille du 15 août, en toute discrétion, les services de l'Etat ont validé intégralement le plan de restructuration concocté en début d'année par la multinationale Lafarge/Holcim et baptisé cyniquement « plan de sauvegarde de l'emploi ».

Le projet de licenciement collectif « pour motif économique » de 111 salariés de la cimenterie de Saint-Vigor-d'Ymonville, la fin de la production normande de ciment, le redimensionnement de l'usine en simple station de broyage de clinker importé et l'arrêt de l'exploitation de la carrière reçoivent ainsi non seulement le feu vert mais les encouragements implicites du gouvernement.

Nous comprenons mieux à travers cette décision politique les raisons qui ont conduit jusqu'à présent les représentants de l'Etat à différer l'organisation de la table ronde réclamée depuis mars par de nombreux élus locaux, officiellement par une Ministre du gouvernement ancienne députée de la circonscription qui visiblement ne semble pas être très écoutée, et les représentants du Comité d'entreprise qui n'ont d'ailleurs, à ce jour, reçu aucune réponse du Sous-Préfet du Havre. Quel mépris !

111 travailleurs normands seront ainsi licenciés au motif des difficultés économiques de leur employeur ?... Les mots ont-ils perdu à ce point leur sens ?

Leur employeur, c'est le groupe Lafarge/Holcim : 460 millions d'euros de bénéfice net (après impôts, dépréciations et amortissements) au 2e trimestre, 6 % d'augmentation de ses marges opérationnelles dans un contexte où le prix du ciment a augmenté de 2,2 % et de prévision de croissance du marché de 1 à 3 % cette année. Le titre en bourse du groupe, leader mondial dans le ciment, a progressé de 5,9 % à l'annonce de ces résultats.

Quand l'injustice sociale rencontre à ce point le renoncement politique, l'heure n'est pas aux lamentations mais à l'action.

Agir pour obtenir cette table ronde et mettre l'Etat devant ses responsabilités, celles qu'il reçoit des citoyens et non des actionnaires cupides des grands groupes avides d'une rentabilité toujours plus forte.

L'Etat doit rendre des comptes suite à sa décision :

Comment un groupe qui perçoit du CICE (Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi), donc de l'argent public afin de créer des emplois peut-il se retrouver, avec l'aval de l'Etat, à licencier ?

Comment l'Etat compte gérer l'impact de ce plan sur les 700 à 750 emplois indirects liés à cette usine de production (chiffre tiré de la propre estimation fournie en 2013 par la direction du groupe Lafarge).

Comment l'Etat peut-il accepter que la carrière de Saint-Vigor-d'Ymonville dont les réserves d'exploitation s'élèvent à une centaine d'année puisse ainsi devenir un site de stockage de matériaux, gelée ainsi dans son exploitation contre l'intérêt national et local pour les besoins boursiers d'une multinationale ?

Comment l'Etat peut-il valider la fin d'une production industrielle locale parfaitement rentable au profit de la création d'une filière d'importation, à l'heure même où notamment les chantiers de l'éolien en mer vont solliciter un apport important de ciment ?

Comment les matériaux impropres de la zone industrielle actuellement retraités dans les fours de la cimenterie, seuls capables de les valoriser en énergie, seront-ils traités dès l'année prochaine ?

Que cachent les relations entre l'Etat et la multinationale Lafarge/Holcim qui n'en finit pas de défrayer l'actualité par ses pratiques très particulières et bien peu morales ?

Comment la Région Normandie, chef de file de l'action économique, peut-elle laisser ainsi détruire une filière industrielle performante et porteuse d'emplois, sans lever le petit doigt ?

Ces questions doivent obtenir des réponses claires. J'invite l'ensemble des élus locaux à faire pression sur l'Etat avec moi pour les obtenir.

Les représentants du personnel poursuivent leurs mobilisations afin de mettre en échec un plan mortifère pour l'emploi et le dynamisme économique de la vallée de la Seine.

Il est de la responsabilité des élus, de tous les élus, d'en faire autant.

Le Havre, le 23 août 2016